Brevet d’histoire-géographie 2022 : Centres étrangers groupe 1, juin 2022

Sujet du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2022 « Centres étrangers groupe 1 », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d’abord dans les conditions de l’examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d’histoire-géographie et réviser avec les cours d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Histoire – Françaises et Français dans une République repensée

Document 1 – Témoignage de Denise Boucheron, cité dans le numéro spécial du journal Ouest-France, le 29 avril 2015

> « Il y avait peu d'endroits où voter à Argentan après la guerre. Quand j'ai glissé mon bulletin dans l'urne, j'étais toute contente. Le droit de vote, c'était le début de l'indépendance des femmes. Pendant la guerre, les femmes ont pris des responsabilités en remplaçant les hommes, prisonniers, au travail et dans la Résistance également. Elles venaient de prouver qu'elles étaient aussi capables que les hommes. De plus, nous sortions d'une guerre où il fallait se taire et là, on allait enfin pouvoir s'exprimer. Il y avait une vraie attente.
>
> Dans certaines familles, les hommes disaient à leur femme pour qui elles devaient voter. Certaines refusaient mais d'autres s'y pliaient. C'était une petite révolution, les femmes pouvaient avoir des opinions différentes de celles de leur mari et les exprimer dans l'isoloir.
>
> Le droit de vote, c'était une première étape. Puis, petit à petit, les femmes ont obtenu des postes. Même si, encore aujourd'hui, les chefs sont le plus souvent des hommes. Il reste encore du chemin à faire, mais ça viendra. C'est l'affaire des jeunes générations. »

Source : Brochure éditée par la Préfecture de l'Orne à l'occasion du 70ème anniversaire du vote des femmes. (La phrase soulignée est « C'était une petite révolution ».)

Document 2 – Photographie prise le 26 août 1970 à Paris

Le 26 août 1970, à Paris, des femmes sont arrêtées alors qu'elles veulent déposer une

gerbe de fleurs, sous l'Arc de Triomphe, pour la femme du Soldat inconnu. C'est le début du mouvement de libération des femmes (MLF).



Document 2 – Photographie prise le 26 août 1970 à Paris : des femmes portant une gerbe de fleurs et des banderoles devant un agent de police, sous l'Arc de Triomphe. Source : Revue Hérodote, Les femmes à travers l'Histoire. Publié le 01/05/2019. https://www.herodote.net/XXe_siecle_grandes_esperances-synthese-2538.php

Questions

Document 1

1. En 2015, le journal Ouest France publie le témoignage de Denise Boucheron. Pourquoi, selon vous ?
2. Relevez les raisons qui, selon Denise Boucheron, ont permis aux femmes d'obtenir le droit de vote.
3. Expliquez la phrase soulignée dans le document.

Document 2

4. Décrivez la photographie et expliquez le message écrit sur la banderole des manifestantes.

Documents 1 et 2

5. En vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances, montrez que les femmes françaises ont acquis des droits après la Seconde Guerre mondiale et les utilisent jusqu'à nos jours.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

1. Développement construit (14 points)

Géographie – Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur une étude de cas ou sur des exemples concrets vus en classe, décrivez les différents espaces d'une aire urbaine et expliquez leurs dynamiques. Vous pourrez éventuellement illustrer votre développement à l'aide d'un croquis.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères (6 points)

Sur l'annexe proposée en page 7, à rendre avec la copie, réalisez l'exercice demandé.

Annexe à rendre avec la copie (à placer à l'intérieur de la copie – ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe : nom, signature…)

a. Nommez ci-dessous les territoires numérotés sur la carte : 1 = ... ; 2 = ...
b. Localisez et écrivez sur la carte : Seine ; Rhône.
c. Localisez et écrivez sur la carte les noms de quatre aires urbaines au choix.

Annexe – Carte de la France avec des fleuves, des points (villes), deux territoires en gris numérotés 1 (au sud-ouest, le long de la frontière espagnole) et 2 (au sud-est, à l'est du Rhône), les consignes a, b et c

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Finalité – Construire une culture civique

Document 1 – Élections municipales 2020 dans le village de Saillans

> Après six ans d'expérience à la tête de la commune de Saillans, la liste citoyenne élue en 2014 est de nouveau candidate au scrutin de mars, dans le village de 1 300 habitants de la Drôme.
>
> A Saillans, dans la Drôme, le lancement de la campagne municipale ne pouvait être qu'à l'image de la mandature écoulée : participative, et singulière. Ce village de 1 300 âmes a acquis une petite renommée pour avoir porté au pouvoir une liste citoyenne, qui gère depuis 2014 les affaires en impliquant étroitement les habitants.
>
> […] « Il faut s'engager, on est là pour prendre des responsabilités ! On n'a pas forcément envie d'y aller, mais ça vaut le coup car on peut changer les choses », encourage le maire de la commune.
>
> Pour les actions à mener, l'équipe propose un petit remue-méninges dont elle a le secret. Tout seuls, ensuite en binôme, puis par petits groupes, les participants cherchent des idées et les notent sur un grand tableau. […]. Dans un joyeux brouhaha, chacun vient ensuite accoler des notes adhésives à ces actions : vert quand on aime, bleu quand on s'engage à les animer.
>
> A l'heure où, partout en France, des listes citoyennes et participatives se lancent à la conquête des mairies, celle de Saillans fait figure de pionnière. Il y a six ans, échauffé par sa bataille victorieuse contre l'implantation d'un supermarché, un groupe d'habitants propose une liste sans programme ni candidat, avec comme seul engagement celui de faire de la politique autrement. Pari gagné.

Source : Angela Bolis, « Elections municipales 2020 : Saillans, village laboratoire de la démocratie participative », Le Monde, 07 février 2020

Document 2 – Infographie sur les actions de démocratie participative : « 1. Votre collectivité met-elle en œuvre des actions de démocratie participative auprès de ses usagers ? (441 répondants, élus et agents) » – Oui, c'est déjà le cas : 49 % ; Non, mais elle prévoit de le faire : 12 % ; Non et elle ne prévoit pas de le faire : 21 % ; NSP : 18 %. Source : Brigitte Menguy, « La démocratie locale avance à pas de fourmi », La gazette.fr, 22 juin 2020.

Questions

Document 1

1. Quelle est la particularité de la liste qui dirige la commune de Saillans depuis 2014 ?
2. Quel événement a déclenché l'engagement des habitants de Saillans ?
3. Relevez dans le texte un extrait qui présente la manière dont les habitants travaillent pour mener leurs actions.

Document 2

4. Si les habitants de Saillans devaient participer au sondage du document 2, quelle serait leur réponse ? Justifiez votre propos.

Documents 1 et 2

5. En vous appuyant sur des extraits des documents 1 et 2, proposez une définition de la démocratie participative.